



Compte-rendu du conseil municipal du 29 Février 2016

Présents : Jean-Jacques Couturier, Maire, Guy Barré, Catherine Bérard, Bernard Brachet, Fabienne Brialon, Chantal Ducreux, Bénédicte Gault, Stéphane Gonin, Sophie Lapalus, Roland Lapedéry, Pascal Membré, Jean-François Pras, Claudine Riché, Bruno Souchon

Contrat Bâtiment commercial :

Le nouveau commerce devrait ouvrir ses portes au 1^{er} Avril 2016.

La convention de service publique a été rédigée et validée pour 5 ans. Elle prévoit un loyer de 250€ par mois, pour le logement, identique au contrat précédent.

Cette convention met également à la charge de la commune les investissements sur le bâtiment et en matériel.

Le conseil a validé des dépenses d'aménagement regroupant le changement de portes cassées, la création d'une cuisine et la peinture des boiseries côté rue, dans le cadre d'un budget prévisionnel de 20 000€.

Les peintures intérieures sont à la charge de la commerçante.

Ecole : Chauffage

Le chauffage de l'école est une des priorités de la commission Bâtiments car il a toujours été difficile à gérer et est très consommateur en énergie. Il est nécessaire de bien le maîtriser pour éviter le gaspillage.

Suite à la panne d'une sonde extérieure, la commission a entamé une réflexion pour un meilleur pilotage de ce chauffage.

La société THERMI SERVICE, en collaboration avec le SIEL (syndicat intercommunal d'énergies de la Loire), a proposé un système novateur qui consiste en la pose d'un automate qui permettra la télégestion du site. Un pilotage à distance et une gestion par secteurs seront possibles grâce à la pose de capteurs.

Une économie de chauffage de l'ordre de 2 000€ par an est possible, mais l'investissement s'élève à 8 399€, que le conseil décide de répartir sur 5 ans, soit un coût de 1 774€ par an.

PAEN (Périmètre de protection des Espaces Agricoles et Naturels) :

Un plan d'actions est proposé par le Département à chaque commune adhérente à ce projet. Il regroupe 5 enjeux répartis en 13 actions mettant notamment en avant l'agriculture, l'AOC Côte roannaise et la prévention des friches.

Ces actions sont validées par le conseil, avec quelques réserves relatives au poids paraissant excessif de la partie communication.

PLU (Plan Local d'Urbanisme) :

La dernière réunion de la commission s'est tenue le 8 février 2016 et les limites du zonage ont été précisées.

La prochaine réunion est prévue le 10 Mars 2016 pour finaliser le zonage en fonction des contraintes règlementaires.

Questions diverses :

- **Urbanisme et assainissement**

Depuis le 30 Avril 2015, toutes les demandes de permis de construire sur la commune étaient mises en attente car nos lagunes étaient saturées. La situation se débloque avec des travaux sur les bassins existants et une amélioration du système de traitement pour la fin de l'année.

- **Le président de l'Union des Maires du Roannais**, nous informe que le centre d'appel des URGENCES 15 de Roanne est en danger. Une proposition de regroupement avec le centre de St Etienne est actuellement à l'étude sur certaines plages horaires. Le conseil municipal prend une motion pour demander de maintenir ce service localement.

- **Aménagement Centre Bourg**

La commune a fait appel au bureau d'étude REALITE pour l'élaboration d'une esquisse sur l'aménagement du bourg et la création d'aire de jeux.

La Mairie a également pris contact avec l'office HLM OPHEOR pour l'éventuelle construction de logements adaptés.

Pour que les dossiers puissent avancer, un relevé topographique est nécessaire.

Le conseil valide le devis de la société COAVOUX-PEREY qui s'élève à 1 290€ HT.

- **Ecole Périscolaire** : Guy Barré a rencontré un chef des travaux du lycée Etienne LEGRAND pour la réalisation par les élèves de bancs qui seront installés dans la cour de l'école (projet pour 2017).
Distribution d'une enquête aux parents d'élèves de l'école afin de répertorier les idées d'activités périscolaires pour l'année prochaine (cuisine, arts plastiques, Anglais...)
- **La Commémoration du cessez-le-feu du 19 Mars 1962 est prévue à 18 H au monument.**

La prochaine séance du conseil municipal est fixée au **7 avril 2016 à 20h**.